

JEAN-MAURICE PUGIN



“Manip radio : un handicap patronymique”

“Manipulateur en électroradiologie... un métier méconnu”. Les 49^{es} Journées scientifiques des manipulateurs, à l’université Victor-Segalen de Bordeaux, ont tenté avec Objectif Aquitaine de remédier à ce constat, avec un concours auprès du grand public : “Manip radio... que feras-tu demain ?”. Rencontre avec Jean-Maurice Pugin, responsable de la commission formation de l’AFPPE (Association française du personnel paramédical d’électroradiologie)

Quel est l’objectif de ce concours “Manip radio... que feras-tu demain ?” ?

Ce concours est un regard sur la profession. Dans la pratique quotidienne, les patients sont incapables de désigner le métier de manipulateur en électroradiologie. Les femmes sont assimilées à des infirmières et les hommes à des médecins. Le manipulateur est en première ligne de l’examen et il est important de sensibiliser la population à cette profession.

Qu’en est-il des problèmes de recrutement ?

La pénurie de manipulateurs en électroradiologie est avérée. Cette carence de personnel qualifié a deux origines : l’une, commune à toutes les professions de santé, est liée au manque d’anticipation de la démographie, avec un nombre croissant de départs à la retraite. L’autre est due à l’augmentation des équipements lourds. En 2006, pour tous les équipements lourds non installés mais soumis à autorisation, 752 manipulateurs étaient nécessaires sur les 900 formés. Une promotion engloutie par ce développement technologique et laissant peu de marges pour combler les autres besoins.

“Manipulateur radio” contre “manipulateur en électroradiologie” : un combat patronymique ?

L’emploi du terme “manip radio” est un handicap patronymique et peut, en quelque sorte, être discriminant. Il est difficile de trouver un terme explicite qui relate véritablement l’objet de la profession, et c’est le défi constant des congrès. Un manipulateur en électroradiologie médicale n’est pas qu’un technicien, il prend en charge les patients et il gère leur angoisse.

Quelles incidences sur la profession suite aux accidents de surirradiation ?

L’implication directe des manipulateurs en électroradiologie n’a pas été mise en cause. Cela a permis d’éclairer la population sur les fonctions de cette profession et sur le fait que le manipulateur ne prescrit pas mais applique le protocole du médecin. Aucune incidence n’a été notée sur les étudiants choisissant la radiothérapie et 1 % de plus a opté pour cette voie. Certains ont été traumatisés mais démographiquement, le recrutement continue de croître de 15 à 20 %. Un engouement dû à l’évolution du métier et à l’importance du côté humain de la profession.

Interview : Caroline Senamaud